



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R. du : 05/04/2024
Magasinier : Echéance le : 31/05/2024
CS/SB

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4477926	0165285			Zone Expedition : 03			5148761
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5148761 DU 05/04/2024 **							
COMMENTAIRE R.A. : NUMERO DE COMMANDE :							
CLIM NET	ECO1050 X05A03	24,00	4	22,24	30,00	15,57	373,63
----- SOUS-TOTAL PIECES -----							373,63
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants T.V.A			Total T.T.C
PI : 373,63				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			448,36
MO : 0,00	373,63			(4) 20,000			
DIV : 0,00				373,63			
				74,73			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande
4477926 0165285 5148761
Echéance le : 31/05/2024
05/04/2024 448,36



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de réception
et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. *Tous les acheteurs sont des professionnels en application de l'article L441-6 du Code de Commerce. Il est expressément convenu qu'en cas
de défaut de paiement, le vendeur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à la date au taux maximum prévu par la loi égal à 3 (trois) fois
le taux d'intérêt en vigueur à compter de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 €
quarante euros pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article
L. 621-122 du Code de Commerce, les sommes étant néanmoins transférées à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.